

M. Jean-Baptiste DJEBARRI  
Ministre délégué, chargé des Transports  
Hôtel de Roquelaure  
246 Boulevard St Germain  
75007 Paris

M. Jean-Pierre FARANDOU  
Président-directeur général de SNCF  
2 place aux Étoiles  
CS 70001  
93633 LA PLAINE SAINT-DENIS CEDEX

Paris, le 28 Février 2022,

Monsieur le ministre, Monsieur le président du groupe public ferroviaire.

Les événements guerriers en cours dans l'Est de l'Europe ne peuvent nous laisser indifférents. Toutes les guerres apportent leurs lots de victimes civiles innocentes et des déplacements de réfugiés qui fuient les bombardements et les violences. Il est établi que l'envahisseur russe entend assujettir l'ensemble de la population Ukrainienne à sa domination et ne tolérera aucune opposition civile. Des listes ont été dressées pour soumettre la société civile Ukrainienne et les militant-es des droits humains et sociaux dont les syndicalistes peuvent légitimement craindre pour leur liberté et leur sécurité.

Aujourd'hui des centaines de milliers d'Ukrainiens, essentiellement des femmes et enfants car les hommes de 18 à 60 ans doivent rester pour défendre leur pays, ont déjà fui leur pays pour trouver refuge en Europe. Les capacités d'accueil dans les pays limitrophes seront rapidement saturées et la France, comme chaque pays européen, doit ouvrir ses frontières et accueillir ces réfugié-es dans les meilleures conditions possibles.

Il est donc nécessaire de mettre en œuvre une aide rapide, concrète et massive pour faciliter le transport des Ukrainiens partout en Europe jusqu'à leurs centres d'accueil ou à leurs familles, cela est un impératif de dignité et de solidarité. Déjà les compagnies ferroviaires Allemande, Autrichienne, Polonaise, Hongroise, Slovaque, Tchèque et Roumaine offrent les trains gratuits à tous ressortissant-es Ukrainiens sur présentation du passeport. Il est inimaginable que la SNCF ne réagisse pas à son tour pour manifester concrètement son aide et sa solidarité en prolongeant cette gratuité européenne à l'ensemble des trains et du réseau français.

Nos organisations, qui revendiquent les valeurs du mouvement ouvrier international, du combat universel pour la dignité humaine et l'entraide des travailleurs et travailleuses au-delà de toutes les frontières vous adressent donc, monsieur le ministre en tant qu'autorité organisatrice des transports publics en France et à vous, monsieur le président de la Direction du groupe public ferroviaire SNCF la demande urgente que soit accordée sans délai la gratuité totale sur le réseau ferroviaire pour tous les ressortissants Ukrainiens.

**Pour l'union syndicale Solidaires**

Mme Murielle GUILBERT



Union syndicale Solidaires  
31 rue de la Grange aux Belles  
75 010 Paris  
[contact@solidaires.org](mailto:contact@solidaires.org)

**Pour la fédération SUD-Rail**

M. Erik MEYER



Fédération SUD-Rail  
17 boulevard de la Libération  
93200 St Denis  
[sud.rail.federation@gmail.com](mailto:sud.rail.federation@gmail.com)